

# VOTRE AVOCAT IMMOBILIER FRANCO-ITALIEN

Au sein de son cabinet L&P Avocats, Maître Sadreddine Rachid anime le pôle France/Italie. Pour sécuriser les opérations immobilières transfrontalières...

**D'**un père marocain et d'une mère italienne, Maître Sadreddine Rachid a effectué toute sa scolarité au lycée français de Rome. Après des études de droit en Italie, il entame un stage de deux ans au sein d'une importante étude notariale romaine où il acquiert ses premières bases en droit immobilier italien. Parallèlement, il devient avocat au Barreau de Rome puis de Milan, ce qui l'amène à chercher à intégrer un cabinet international. Pour étoffer son CV, il s'autorise une expérience à Paris, ville qu'il ne quittera plus. Il est d'abord formé en droit français au sein d'un important cabinet d'avocats d'affaires franco-américain où il travaille pendant 5 années. Une expérience qui lui permet de passer son équivalence et de s'inscrire au Barreau de Paris. Il est ensuite débauché par un grand cabinet d'affaires italien pour leur bureau à Paris où il exerce 8 ans avant de se lancer à son compte. Une décision qu'il n'a jamais regrettée !

L'appétence pour l'activité immobilière de Maître Sadreddine Rachid démarre dès qu'il arrive à Paris. À cette époque, il accompagne sa clientèle italienne particulière et professionnelle dans leurs acquisitions immobilières sur le sol français. Aujourd'hui, son cabinet d'avocats est toujours sollicité par cette clientèle italienne, et à l'inverse, par une clientèle française désireuse d'investir en Italie. Rome, Toscane, Milan, Les Pouilles : l'Italie attire de nombreux nationaux en quête d'une résidence secondaire, des retraités pour couler des jours heureux ou des investisseurs avides de locations saisonnières.



Au-delà du caractère attractif et peu onéreux de ces investissements, l'Italie accorde de nombreuses aides très intéressantes telles que l'abattement fiscal sur les droits d'enregistrement comme première résidence ou les soutiens financiers aux projets touristiques. Autant d'avantages que Maître Rachid connaît à la perfection.

Avec un réseau très développé de contacts partout en Italie, Maître Sadreddine Rachid est en mesure de suivre ses clients jusqu'en Sardaigne et en Sicile. Comptables, géomètres, architectes, notaires, banquiers : cet avocat coordonne tous les intervenants sur place et affranchit ses clients français de la barrière de la langue. Membre de l'AAMTI, le réseau des Avocats Mandataires en Transactions Immobilières, Maître Sadreddine Rachid est également autorisé à prendre des mandats de vente en France. Avec toujours le même objectif : garantir à sa clientèle une acquisition immobilière sécurisée et sereine !